



Pétition aux autorités vaudoises pour demander l'arrêt immédiat des renvois forcés de femmes, enfants et personnes vulnérables

Le 2 mai dernier deux familles frappées d'une décision Non-Entrée en Matière (NEM) ont été renvoyées du canton de Vaud vers la Croatie dans des conditions inhumaines. Ces renvois qui traumatisent des enfants et qui sont d'une violence indicible pour toute personne au parcours migratoire déjà éprouvant, doivent cesser.

Enfants blessés et arrachés à leurs parents : une ligne rouge a été franchie

Lors de ces deux renvois, la police a arraché les enfants aux parents pour les forcer à coopérer. Trois enfants scolarisés ont été enlevés brutalement de leur quotidien qui se stabilisait enfin. Un de ces trois enfants est couvert de griffures à la suite de l'intervention de la police. Une femme seule avec son bébé de 18 mois a été renvoyée dans le pays où elle a subi des violences. Une ligne a dès lors été franchie par les autorités vaudoises : elles n'hésitent pas à employer des méthodes violentes sur des parents et des enfants.

Les pratiques violentes se multiplient et s'intensifient dans les procédures de renvois ; au cours des derniers mois, nous avons été témoins de nombreux traitements inhumains (violences psychologiques et physiques) infligés par les politiques migratoires ainsi que par la police lors des arrestations en vue de renvois.

Tout cela pour quoi ? Pour renvoyer des personnes qui ont déjà dû faire preuve de courage et de persévérance extraordinaire durant leur parcours migratoire. Des centaines de familles, de femmes seules et de personnes vulnérables sont menacées d'un renvoi Dublin dans le canton de Vaud. Les accords Dublin permettent aux autorités de renvoyer des réfugié·es vers le premier pays européen où ils et elles ont été enregistré·es - mais pas forcément où une demande d'asile a été déposée. La Suisse n'examine même pas les raisons de leur fuite. Les personnes renvoyées à cause des accords Dublin n'ont ainsi jamais pu demander formellement l'asile en Suisse.

Il est impératif de réagir vite et avec force pour montrer aux autorités vaudoises notre colère et indignation collective face à ces pratiques. ↓ Signez et faites signer autour de vous ! ↓

Prénom et nom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer, même incomplète, avant le 1^{er} septembre 2023, à :

Collectif Droit de rester, case postale 5744, 1002 Lausanne

Vous pouvez aussi signer la pétition en ligne : <https://act.campax.org/petitions/arret-immédiat-des-renvois-dublin-vers-la-croatie>

